



LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR

BUREAU EXECUTIF DE LA LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR PROCES-VERBAL

Réunion du :	Mercredi 26 juin 2024, en visioconférence 10h00 – 12h45
Présidence :	M. Vincent NOLORGUES
Présents :	MM. Philip GUYOT DE CAILA - Philippe LE YONDRE - Christophe SOLLNER - Cédric BETTREMIEUX - Pierrick BERNARD-HERVE - Didier ESOR – Gérard BROUSTE - Pierre GUIBERT Mmes Marie-Christine TERRONI - Véronique LAINE
Excusé :	M. Matthieu RABBY
Participants :	Mmes Sonia EOUZAN – Lou LE NEDIC (LFA) MM. Sylvain GRIMAULT – Matthieu BENADON (LFA) – Bertrand BAUWENS (DCN)

1. Approbations de procès-verbaux

Le Bureau Exécutif approuve les procès-verbaux suivants :

- Réunion du jeudi 23 mai 2024 ;
- Réunion du lundi 3 juin 2024 (électronique) ;
- Réunion du vendredi 14 juin 2024 (électronique).

2. Vie fédérale - communications

A. Comptes-rendus de commissions fédérales

Le Bureau Exécutif prend connaissance du compte-rendu suivant, et le valide :

- Commission mixte FFF/ ANS Plan « Equipements de proximité Génération 2024 » : réunion du jeudi 13 juin 2024 ;
- Commission fédérale de structuration des clubs : réunion du jeudi 20 juin 2024.

B. Vie des Collèges statutaires

- Collège des Présidents de District :

Le Président du Collège est excusé.



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

- Collège des Présidents de Ligue :

Le Président du Collège revient sur la dernière réunion du Comité stratégique emploi formation à laquelle il a participé.

- Collège des Autres Acteurs du Football Amateur :

Le Président du Collège informe le Bureau Exécutif de l'organisation le 2 juillet prochain d'une visioconférence avec les délégués régionaux des clubs nationaux.

C. Dispositif FFF "Club France La Villette" pendant les JO 2024

Le Bureau Exécutif prend connaissance du dispositif FFF « Club France La Villette » pendant les JO 2024 à Paris, qui constituera le lieu de rassemblement des supporters tricolores.

La FFF y sera présente du 27 au 30 juillet pour animer deux espaces de pratiques :

- Journées du 27 et 28 juillet : animation du terrain multisport (dalles polypropylène)
- Journées du 29 et 30 juillet : animation du terrain de Beach Soccer

Les horaires d'accueil du public seront de 10h à 19h.

Le prix d'entrée sur le Club France (uniquement pour l'espace extérieur) sera de 5 €.

Les pratiques mises à l'honneur par la FFF seront le Futsal, le Futnet, le foot en marchant, le Fit Foot et le Beach Soccer.

Le programme proposé par les équipes de la FFF sera le suivant :

- Initiations et ateliers avec le grand public
- Démonstrations en présence d'anciens internationaux
- Tournois grand public (Beach Soccer)
- Matches de haut-niveau : venue de l'Equipe de France de Futnet, de l'équipe de France de Beach Soccer, et de clubs franciliens de Futsal (équipes masculines et féminines)

3. Compétitions nationales

A. Coupe Nationale de Football Entreprise 2024-2025

Le Bureau Exécutif prend connaissance de la nouvelle formule proposée par la Commission fédérale de foot santé en entreprise pour l'édition 2024-2025 de la Coupe Nationale de Football Entreprise, et donne un avis défavorable.

B. Phases d'accession nationales 2024-2025

Le Bureau Exécutif valide le classement des ligues selon les critères réglementaires permettant :

- l'organisation des phases d'accession nationales 2024-2025 pour les compétitions suivantes :
 - D3 Féminine ;
 - D2 Futsal ;
 - Championnat National U19 Féminin
- de déterminer les ligues ayant le droit à une équipe supplémentaire :
 - Championnat National U17 ;
 - Coupe Nationale Féminine Futsal ;
 - Coupe Nationale U18 Futsal.



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

C. Calendrier 2024-2025 du Championnat National U19 Féminin

Le Bureau Exécutif valide ce calendrier prévisionnel proposé par la Commission fédérale des pratiques jeunes et la Direction des compétitions nationales.

D. Calendrier 2024-2025 de la Coupe Nationale Féminine Futsal

Le Bureau Exécutif valide ce calendrier prévisionnel proposé par la Commission fédérale Futsal et la Direction des compétitions nationales.

E. Calendrier 2024-2025 de la Coupe National U18 Futsal

Le Bureau Exécutif valide ce calendrier prévisionnel proposé par la Commission fédérale Futsal et la Direction des compétitions nationales.

4. Fonds d'Aide au Football Amateur

A. FAFA Equipement Ligues et Districts

Le Bureau Exécutif valide la demande de subvention suivante :

- Ligue des Pays de la Loire : dossier n°0600240601, projet d'acquisition d'un véhicule VW T6.1 Caravelle, coût subventionnable de 49 440 €, aide allouée à hauteur de 24 000 €.

B. Commission fédérale du FAFA Equipement et Transport : compte-rendu de la réunion du 24 juin 2024

Le Bureau Exécutif valide le compte-rendu de la réunion du 24 juin 2024 dont les décisions seront communiquées aux ligues et districts dans les meilleurs délais.

Il revient en revanche sur la décision qui a été prise quant à l'annulation de 3 subventions attribuées à la Mairie de Perrouse et Villiers le Temple en novembre 2023 au motif que la demande de prorogation d'un an supplémentaire ne garantissait en rien à la commission l'exécution des travaux dans les délais escomptés.

Sans remettre en cause le fonctionnement de la commission qui suit la stricte application du cahier des charges en vigueur, le Bureau Exécutif, ayant été saisi par le Président de la Ligue de Bourgogne Franche-Comté et le Président du District de Haute-Saône, et après avoir obtenu des informations de la part de la municipalité, décide de maintenir les 3 aides jusqu'au 30 juin 2025 à la condition que les travaux soient achevés à cette date. Si tel n'est pas le cas, les subventions seront alors annulées.

C. Commission fédérale emploi – formation, section FAFA Formation : compte-rendu de la réunion du 24 juin 2024

Le Bureau Exécutif valide le compte-rendu de la réunion du 24 juin 2024 dont les décisions seront communiquées aux ligues et districts dans les meilleurs délais.

D. Modification au cahier des charges du FAFA Nouvelles pratiques pour la saison 2024-2025

Dans le cadre du plan de développement du Futnet, le Bureau Exécutif valide au titre du FAFA Nouvelles pratiques l'intégration dès la saison 2024-2025 d'une nouvelle nature de projet intitulée « Construction d'un terrain de Futnet ». Une enveloppe budgétaire annuelle de 100 000 € y sera consacrée et sera gérée au niveau national.



LIGUE DU FOOTBALL AMATEUR

Sous réserve du strict respect du cahier des charges technique fédéral qui sera communiqué prochainement, le Bureau Exécutif valide les modalités de financement suivantes :

- Aide jusqu'à 50 % du coût prévisionnel des travaux, plafonnée à 15.000 € ;
- La base subventionnable se limite à l'emprise du terrain (terrassement, fourniture et pose du revêtement, acquisition du/des filets de Futnet, ...). Ainsi les frais de Bureau d'études/Maîtrise d'œuvre, de travaux de voirie, d'extension des réseaux (eau, téléphone, électricité, etc.) et d'aménagement périphérique (plantation, mobilier urbain, places de stationnement autres que pour personnes à mobilité réduite, etc.) ne sont pas éligibles.

E. Enveloppes régionales FAFA Equipement et Transport 2024-2025

Le Bureau Exécutif valide le montant des enveloppes régionales FAFA Equipement et Transport 2024-2025. Elles seront communiquées aux ligues régionales dans les meilleurs délais.

L'enveloppe globale représente

- 6 770 000 € pour FAFA équipement
- 800 000 € pour FAFA transport
- **Soit total 7 570 000€**

5. Accompagnement des clubs

A. Labels fédéraux 2024-2027

Le Bureau Exécutif valide la liste des clubs proposés par les ligues régionales au titre des labels fédéraux 2024-2027.

Il prend connaissance également des chiffres ci-dessous :

- 5 789 autodiagnostic ouverts par 3 630 clubs différents
- 1 255 labels décernés à 984 clubs différents
- 758 Labels Jeunes FFF Crédit Agricole décernés
 - o 120 Elite
 - o 201 Excellence
 - o 437 Espoir
- 472 Labels Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines décernés
 - o 84 Or
 - o 139 Argent
 - o 249 Bronze
- 25 Labels Jeunes FFF Crédit Agricole Futsal décernés
 - o 2 Or
 - o 6 Argent
 - o 17 Bronze

B. Licence Club Fédéral : Session de rattrapage sur les critères cumulables – dernière session de la saison 2023-2024

Après avoir pris connaissance des éléments transmis par la Direction des compétitions nationales concernant le club du FC Martigues, le Bureau Exécutif décide d'attribuer à ce dernier 100% de l'aide financière adossée à la Licence Club Fédéral.



LIGUE DU FOOTBALL
AMATEUR

6. Agenda statutaire

- Mercredi 26 juin 2024 : Réunion de la Commission fédérale de développement des nouvelles pratiques, au siège de la FFF ;
- Mercredi 26 juin 2024 : Réunion de la Commission fédérale Futnet, en visioconférence ;
- Mardi 16 juillet 2024 : Réunion du Bureau Exécutif de la LFA, en visioconférence.

*Le présent procès-verbal sera validé par le Comité Exécutif de la FFF,
lors de sa prochaine réunion*
